

Financité

Ensemble, changeons la finance

magazine

NUMÉRO 23
TRIMESTRIEL
SEPTEMBRE 2011

UNE PUBLICATION
DU RÉSEAU
FINANCEMENT
ALTERNATIF

BUREAU DE DÉPÔT:
6000 CHARLEROI

Rendez la monnaie!

Sais-t-on d'où vient l'argent ? p.4

À quoi sert-il aujourd'hui ? Qui le crée ? p.5

Pour une autre finance

Ropi, épi, res, toreke ... Bienvenue dans le monde des monnaies complémentaires, pp.6-9

Rejoignez-nous à la **Quinzaine FINANcité!** p.12

Ne sortons pas découvert

Début août, la France, l'Italie, l'Espagne et la Belgique ont décidé de limiter provisoirement les ventes à découvert « pour restreindre les bénéfices que l'on peut tirer en diffusant de fausses rumeurs ». Une décision similaire avait déjà été prise dans plusieurs pays pendant la crise financière de 2008-2009. Pourquoi ne pas entraver davantage la spéculation ?

BERNARD BAYOT,
directeur du Réseau Financement Alternatif

La vente à découvert (*short selling*) est un mécanisme spéculatif qui consiste à vendre à terme un titre que l'on ne détient pas le jour où cette vente est négociée, mais qu'on se met en mesure de détenir le jour où sa livraison est prévue. Si la valeur du titre baisse après la vente à découvert, le vendeur peut alors racheter les titres au comptant et dégager une plus-value. Ainsi, une action vendue à découvert alors qu'elle coûte 10 euros, puis achetée alors qu'elle ne vaut plus que 8 euros, rapporte à l'auteur de l'opération un gain de 2 euros. Si, à l'inverse, la valeur du titre monte, le vendeur subit bien sûr une perte. Cette pratique, risquée, est accusée de précipiter la chute des actions les plus fragiles, et d'aggraver l'instabilité sur les marchés financiers.

En outre, elle peut être le support d'un abus de marché : le vendeur à découvert peut en effet être tenté d'influencer le marché à la baisse en répandant des rumeurs négatives ou en utilisant tout autre moyen qui entraîne la valeur à la baisse, au moins provisoirement, et lui assure ainsi une plus-value. Ces circonstances ont justifié de prohiber provisoirement les ventes à découvert dans les quatre pays concernés.

Faut-il aller au-delà de ces mesures d'interdiction temporaire? Le 12 août 2011, l'Allemagne a en tout cas annoncé qu'elle allait proposer une interdiction en Europe des ventes à découvert à nu sur les actions, les obligations d'État et les swaps de défaut de crédit (CDS). La vente à découvert à nu est celle où l'on vend des titres sans détenir ni même emprunter l'actif sous-jacent. Martin Kotthaus, porte-parole du ministère allemand des Finances, a souligné qu'une telle interdiction dans toute l'Europe était la seule façon de « contrer efficacement une spéculation destructrice ». À l'inverse, l'Autriche, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas ont jugé qu'il n'était pas nécessaire d'agir sur le sujet.

Qu'en penser? Pour sortir de la crise financière de 2008, on a mutualisé les pertes, mais sans remettre en cause les profits artificiels qui en ont été la cause et qui frappent aujourd'hui les dettes souveraines. Ces profits sont générés par différentes méthodes de spéculation à court terme. Une partie essentielle des dysfonctionnements des marchés sont dus à ces comportements dangereux adoptés par certains opérateurs, dont les effets accablent au mur des entreprises, des collectivités ou des États. Il est donc essentiel, plus que jamais, de réguler davantage les marchés au nom de l'intérêt général.

Il faut dissuader la spéculation à court terme et, à cet égard, la mesure la plus efficace semble être l'instauration d'une taxe européenne sur les transactions financières. Mais il convient également de réguler sévèrement les outils utilisés par les spéculateurs, au nombre desquels figure la vente à découvert. Ce n'est qu'à ce prix que l'on évitera de nouvelles crises.

Banque pour tous ?

En avril 2011, l'accès aux services bancaires de base a été identifié dans la Loi sur le marché unique comme une condition essentielle pour participer à la vie économique et sociale en Europe. Trente millions d'Européens n'auraient en effet toujours pas accès à un compte en banque. Cependant, Michel Barnier, commissaire européen chargé du marché intérieur et des services, a annoncé le 22 juin que l'initiative législative en faveur d'un accès aux services bancaires de base était suspendu jusqu'à nouvel ordre. Le collège des commissaires a décidé d'opter pour une simple recommandation. La Commission européenne promet de revoir sa position si les États membres ne parviennent pas à appliquer la recommandation dans un an. Les associations de consommateurs et la société civile déplorent le recul sur cette initiative clé qui marque un ralentissement dans la volonté politique européenne d'améliorer l'inclusion financière, et donc l'inclusion sociale.



Taxer plus les riches ?

En 2009, un groupe de 44 Allemands fortunés lançait une pétition réclamant la réintroduction d'un impôt sur la fortune pour soulager le déficit de l'État. Plus récemment, aux États-Unis, le milliardaire Warren Buffet appelait les parlementaires à augmenter les impôts pour les plus riches. Si les situations ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre, cette question n'en serait pas moins pertinente en Belgique, où le système fiscal est loin de satisfaire tout le monde. Selon le Réseau pour la Justice fiscale (RJF), il favorise en effet les grosses fortunes et taxe les bas et moyens revenus. Notre gouvernement aurait pourtant 25 milliards d'euros à trouver d'ici à 2015 pour combler le déficit public. C'est pourquoi le RJF demande que les impôts soient mieux répartis chez nous aussi et que la lutte contre la fraude fiscale s'accroisse. Pour motiver le prochain gouvernement à s'engager de façon claire, le RJF appelle les citoyens à signer sa pétition sur www.lesgrossesfortunes.be. Près de 5000 signatures ont déjà été comptabilisées!



Nouveau fonds pour les agriculteurs africains

La coopérative Alterfin et ses partenaires français SIDI et italien Etimos sont les initiateurs du Fonds européen de financement solidaire pour l'Afrique (FEFISOL) qui octroiera son premier crédit dès septembre. Ce fonds se veut être un instrument pour atteindre les agriculteurs via des associations de petits producteurs liées au commerce équitable, grâce à des institutions de microfinance locales. La microfinance devrait permettre de soutenir des activités rémunératrices et de réduire la dépendance à l'aide extérieure. FEFISOL est doté d'une enveloppe de 15 millions d'euros provenant d'investisseurs privés et publics, dont la BEI (Banque européenne d'investissement), l'AFD (Agence française de développement) et Proparco (Promotion et participation pour la coopération économique). Les trois initiateurs de FEFISOL estiment que ce capital devrait doubler d'ici à 2013.



Prix de l'économie sociale 2011

La 19e édition du Prix de l'économie sociale, anciennement prix Roger Vanthournout, récompensera bientôt les projets d'économie sociale développés en Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale. Participez à la promotion du secteur et votez pour l'entreprise d'économie sociale de votre choix sur www.prixdeleconomiesociale.be!

Si vous avez réalisé un mémoire, un témoignage ou une recherche sur l'économie sociale, il est encore temps de vous inscrire au prix édition. Vous décrochez peut-être une bourse de 1000€ et une publication numérique de votre mémoire! Les inscriptions courent jusqu'au 30 septembre.

Prix de l'ECONOMIE SOCIALE

Règlement collectif de dettes: du changement ?



Tout citoyen belge peut, s'il n'est pas en état de payer ses dettes, introduire auprès du juge une requête visant à obtenir un règlement collectif de dettes lui permettant de payer ses dettes tout en lui garantissant, à lui et à sa famille, de pouvoir mener une vie conforme à la dignité humaine. Deux propositions de loi (la première de la députée PS Christiane Vienne en octobre 2010, la seconde du député sp.a Hans Bonte en avril dernier) visant à modifier ce règlement ont fait réagir les associations partenaires de la plateforme Journée sans crédit (JSC). Si ces dernières sont d'accord avec certaines des mesures proposées par les députés, elles butent sur des points importants tels que la cession du compte de médiation (la plateforme JSC estime que le médiateur doit avoir un droit de consultation sur le compte de la médiation), le niveau du revenu d'intégration sociale (la plateforme JSC demande de clarifier ce point pour que le pécule accordé au médiateur ne puisse, en aucun cas, être inférieur au revenu d'intégration sociale), ou encore l'indexation annuelle du pécule du médiateur (la plateforme JSC demande une indexation du pécule en fonction de l'indice à la consommation).

Gare aux crédits faciles!



Les ouvertures de crédit continuent d'entraîner de nombreux consommateurs belges sur la piste glissante du surendettement. Faciles et rapides, elles permettent au consommateur d'obtenir une réserve d'argent permanente sans que celle-ci soit reliée à un achat particulier. Une nouvelle étude du Réseau Financement Alternatif publiée en juillet dernier révèle notamment que plus de 58% des personnes précarisées qui disposent d'une ouverture de crédit s'en servent pour des achats quotidiens au supermarché, et 8,3% pour payer des factures d'énergie. Cette souplesse a un coût: le taux d'une ouverture de crédit se situe entre 13 et 19% par an. Tant que l'emprunteur rembourse mensuellement une somme, en général 5% du solde restant dû, il peut continuer de puiser allègrement dans sa réserve d'argent. Selon le RFA, une pratique responsable des prêteurs, combinée à une meilleure information du public, sont les clés pour remédier à la situation.

Finance solidaire en France

Avec plus de 3 milliards d'euros d'encours l'an dernier, les finances solidaires ont connu une augmentation de 31% en 2010, selon le baromètre annuel Finansol/La Croix. Le financement solidaire destiné aux activités sociales ou environnementales n'a cessé d'augmenter: 681 millions d'euros ont été investis au 31 décembre 2010 (+35% en un an). Un chiffre multiplié par 2,5 en 4 ans. Il y a deux explications à cette progression, explique Sophie des Mazery, directrice générale de Finansol. D'une part, le plein effet de la loi de 2008 qui oblige les entreprises à consacrer une partie de l'épargne salariale (5 à 10%) à des fonds communs de placement d'entreprises solidaires (FCPES). Cette mesure a fait grimper les encours de l'épargne salariale solidaire à 1,5 milliard d'euros, ce qui représente la moitié des encours aujourd'hui. La deuxième raison, c'est l'augmentation des souscriptions à des produits d'épargne et de partage. Les produits solidaires ont également connu un beau succès en Belgique l'an dernier (son encours a connu une hausse de près de 119 millions d'euros par rapport à 2009). Pourvu que ça continue!

Dexia Israël: l'heure de la fête ?

Le combat mené depuis 2008 par la plateforme « Palestine occupée - Dexia impliquée » va peut-être porter ses fruits! Du moins, si Dexia respecte les engagements qu'elle a pris lors de sa dernière assemblée générale (en mai 2011), au cours de laquelle le président du conseil d'administration, Jean-Luc Dehaene, s'est formellement engagé à vendre la filiale israélienne du groupe belge avant la fin de l'été. La plateforme « Palestine occupée - Dexia impliquée » reproche en effet à Dexia de financer la colonisation des territoires palestiniens via sa filiale israélienne. Si Dexia Israël n'est pas vendue comme promis, la plateforme « Palestine occupée - Dexia impliquée », soutenue par plus de 80 organisations issues de la société civile et du monde politique et syndical, entamera une nouvelle action devant les filiales de Dexia en Belgique le 15 octobre prochain. Si Dexia Israël est vendue, l'action militante laissera place à la fête.



Mon argent propre! SIGNEZ LA PÉTITION



Interpellez votre banque sur la façon dont elle utilise votre argent. p.12



FINANCITÉ Magazine est une publication du RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF. Édité à 100 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible. Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne.

Rédaction et abonnement: Chaussée d'Alsemberg 303-309 - 1190 Bruxelles
Tél: 02 340 08 60 - Fax: 02 706 49 06
www.financite.be

Pour vous abonner à FINANCITÉ Magazine, il suffit de verser 10€ sur le compte 001-01010631-64 (4 n° par an)

Editeur responsable: Bernard Bayot
Ont collaboré à ce numéro: Antoine Attout, Bernard Bayot, Annika Cayrol, Paul Defawe, Fabian Dortu, Antoine Fain, Mario Franssen, Carlos de Freitas, Vincianne Gilard, Olivier Jérusalmy, Jean-Denis Kestersterns, Benjamin Legrain, Nathalie Lemaire, Thibaut Monnier, Arabelle Rasse, Laurence Roland, Wouter Van Thillo.
Graphisme et mise en page: Louise Laurent (www.louiselaurent.be)
Illustration: Vincent Riffart (www.vincenrifa.com)
Impression: Imprimerie Rémy Roto (www.remyroto.be)
Le Réseau Financement Alternatif est une association de promotion et de recherche sur la finance responsable et solidaire. Il est formé de plus de 90 membres associatifs dont la liste peut être consultée sur www.financite.be, rubrique recherche/membresRFA.

RENDEZ LA MONNAIE !



Tout se monnaie. Ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est, c'est la façon dont ça se fait.

L'argent est devenu synonyme de pouvoir et d'exclusion. Pendant qu'il se concentre dans les mains de quelques-uns, il se raréfie pour une majorité. Il n'est plus palpable pour grand-monde. Il n'est d'ailleurs plus argent, mais bien papier (billets), cuivre (pièces), écriture électronique, carte magnétique... La monnaie n'est plus tant un outil d'échange qu'un outil de profit. Comment un tel glissement a-t-il pu s'opérer ? Qui crée la monnaie aujourd'hui ? Les États ou les banques ? Parallèlement à la monnaie dominante se développent des monnaies complémentaires. Elles peuvent être citoyennes, commerciales ou publiques. Elles tentent de répondre à des besoins et des objectifs que ne remplit pas le système monétaire conventionnel. Et plus d'une a déjà fait ses preuves...

Mais d'où vient la monnaie ?

Outil d'échange entre les hommes à l'origine, la monnaie est aujourd'hui source de profit.



En bref

- L'histoire de la monnaie, déjà longue, n'est pas terminée.
- Les mécanismes financiers ont rendu difficile la distinction entre ce qu'est la monnaie et ce qui ne l'est pas.

THIBAUT MONNIER

COQUILLAGES ET CRUSTACÉS

Cailloux, fèves de cacao, épices, animaux, coquillages... La monnaie n'a cessé de prendre des formes différentes au fil du temps. Elle fait son apparition 5000 ans avant notre ère. Véritable révolution dans le processus d'échange, la monnaie fournit un étalon de mesure pour l'échange de biens de nature différente (une pomme contre une poire, un cochon contre 100 œufs). Elle peut aussi être mise en réserve pour réaliser des achats à une date ultérieure. Ainsi, la monnaie permet de différer les échanges dans le temps.

Les premières pièces métalliques en Occident sont inventées par les Grecs d'Asie Mineure au VII^e siècle av. J.-C. Peu à peu, l'or et l'argent vont remplacer les coquillages et autres outils d'échange pour s'imposer comme monnaies uniques à la quasi-totalité des sociétés occidentales.

DU BILLET À LA CARTE DE CRÉDIT

L'or et l'argent (rares et précieux) ont un inconvénient majeur: ils attirent les voleurs. La parade trouvée par les marchands est de confier leurs métaux précieux aux orfèvres, des personnes en qui ils ont confiance. En échange de l'or et de l'argent reçus, les orfèvres remettent des certificats de dépôt aux déposants¹. Ces certificats sont les ancêtres des billets de banque.

Voyant qu'une partie des dépôts restent dans leurs coffres, les orfèvres-banquiers se mettent à faire des prêts: le crédit bancaire est né. Une distinction s'établit ainsi entre ce qu'on appelle aujourd'hui la monnaie fiduciaire² (les pièces et les billets) et la monnaie scripturale constituée par les dépôts à vue dans lesquels on peut se servir immédiatement pour effectuer tous ses paiements. Ces comptes sont utilisables sous diverses formes et continuent d'évoluer avec la technologie: chèques, virements, cartes magnétiques, *netbanking*...

DE L'ÉCHANGE AU PROFIT

Les billets de banque reçoivent un cours légal (il devient obligatoire de les accepter en guise de paiement) au XIX^e siècle³, en même temps que les banques perdent la liberté d'émettre les billets. En 1973, le président américain Richard Nixon annonce l'inconvertibilité du dollar en or. L'argent moderne se dématérialise, de sorte que la quantité de monnaie disponible ne dépend plus de la quantité d'or et d'argent s'y rapportant, mais de la quantité qu'on décide de créer. Contrairement à ce que bon nombre d'entre nous imaginent toujours, les États ne créent pas la monnaie. Comme nous tous, ils empruntent aux banques pour qui le critère prioritaire pour accorder un prêt est la capacité de remboursement de l'emprunteur.

À l'heure actuelle, l'essentiel des transactions monétaires journalières mondiales (98% selon les dernières estimations des Nations unies) correspond à de la spéculation. Autrement dit, la plus grande partie des échanges dans notre société ne concerne pas des biens et services réellement existants (une poire contre une pomme), mais des paris que prennent les financiers. Ce qu'ils échantent (des produits dérivés, des assurances...) est aussi une forme de monnaie. Mais, à la différence des pièces qui sont échangées contre un service, ces produits financiers sont achetés et revendus entre eux, dans l'unique objectif de créer toujours plus de profit à chaque achat ou chaque vente. Ces transactions sont confinées au monde financier et ne concernent pas l'économie réelle. Outil d'échange au départ, la monnaie a progressivement pris son autonomie grâce aux mécanismes financiers pour devenir essentiellement une source de profit pour l'industrie financière.

1. Lire à ce sujet: BAYOT, B., *La Banque: plusieurs métiers*, mars 2011, Réseau Financement Alternatif. Disponible sur www.financite.be, rubrique bibliothèque.
2. Du latin *fiducia*, «la confiance».
3. En 1873 pour la Belgique.

Qui fait tourner la planche à billets ?

Les États se sont désinvestis du pouvoir de création monétaire. Aujourd'hui, l'essentiel de la monnaie en circulation provient des crédits bancaires. Si ces derniers sont nécessaires à la bonne santé du système économique, ils peuvent aussi nuire à la société.

En bref

- Banques centrales et banques commerciales se partagent le monopole de la création monétaire.
- Les premières décident de la politique monétaire dans leur pays.
- Les secondes font tourner l'économie, mais la mettent aussi en danger.

THIBAUT MONNIER

BANQUE CENTRALE, BANQUE COMMERCIALE: JE T'AIME, MOI NON PLUS

Le Traité de Maastricht (1992) délègue à la Banque centrale européenne (BCE) la compétence pour la politique monétaire en Europe en lui imposant une mission: assurer l'équilibre des prix à l'intérieur de la zone euro¹. Pour atteindre ce résultat, la BCE (avec les banques centrales nationales) s'est fixé comme objectif de maintenir l'inflation² à un niveau inférieur à 2% l'an. Elle dispose, pour ce faire, de moyens de pression, dont le principal est le taux d'intérêt. Ainsi, en tant que banques des banques, les banques centrales nationales entretiennent des relations avec les banques commerciales. Elles encaissent des dépôts des banques commerciales et leur prêtent de l'argent. Le taux d'intérêt exigé par les banques centrales aux banques commerciales déterminera le taux d'intérêt réclamé par les banques commerciales aux entreprises privées. Plus l'intérêt exigé par les banques centrales aux banques commerciales est élevé, plus celui exigé par les banques commerciales aux entreprises l'est aussi. Banques centrales et banques commerciales sont donc liées et influencent toutes deux, à leur manière, l'orientation économique d'un pays.

EN BELGIQUE ?

Il y a d'abord la Banque nationale de Belgique qui frappe les pièces de monnaie et la Banque centrale européenne qui émet les billets. Ce n'est pas la Banque nationale qui détermine la quantité de monnaie en circulation, mais la demande des acteurs économiques. Et la monnaie peut être demandée pour deux raisons: l'échange de biens et de services, et la mise en réserve d'argent (thésaurisation). Cette demande est sensible à deux paramètres en particulier: le niveau du produit national (la quantité totale de biens et services échangés) et le taux d'intérêt. Ainsi, quand tout abonde, quand un pays produit beaucoup de biens et services, il y a besoin de beaucoup de monnaie pour s'échanger ces biens et services. À contrario, si la production manque, il y a moins d'échanges qui se font, donc moins de monnaie en circulation. Quant au taux d'intérêt, plus la banque exige un taux élevé, moins les personnes, les entreprises ou les États empruntent de l'argent. La demande de monnaie aux fins d'emprunt diminue donc lorsque le taux d'intérêt exigé augmente.



jusqu'à 140000 euros. Ce qui ne veut pas dire que la banque ne détient pas les 130000 euros de différence: elle les puise dans les dépôts que nous lui faisons tous.

Si une partie de ces dettes n'est pas remboursée par ses clients, comme ce fut le cas avec les crédits hypothécaires en 2008 (les fameux *subprimes*), les banques risquent la faillite et mettent tout le système économique en danger.

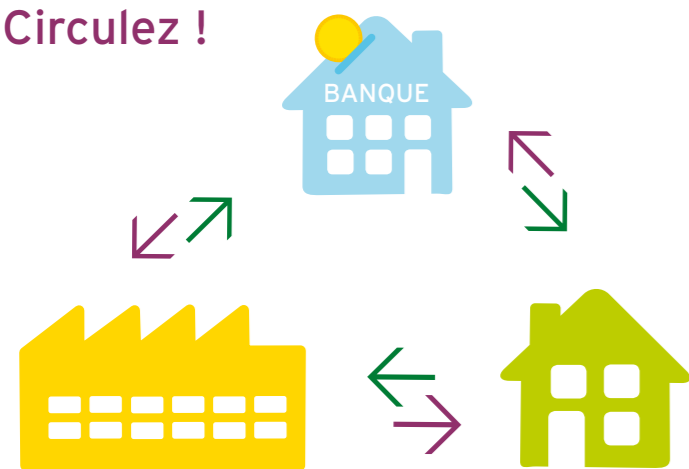
Il n'en demeure pas moins que l'activité de prêt est essentielle pour l'économie. Par contre, elle pose problème lorsque la banque accorde des crédits de façon irresponsable (comme ce fut le cas avec les *subprimes*) ou lorsque les activités financées par ses prêts ne sont pas respectueuses de l'homme et de son environnement.

LA DOUBLE FACE DU CRÉDIT

Aujourd'hui, la monnaie créée par les banques centrales (les pièces et les billets) ne représente plus que 15% de la masse totale de monnaie qui est en circulation. Le reste, la monnaie scripturale (voir p.4), provient des crédits accordés par les banques commerciales (voir *T'as pas un euro ?*). Plus les banques prêtent, plus elles permettent aux acteurs économiques d'échanger entre eux et plus elles encaissent des dépôts.

Selon les derniers accords de Bâle³, les fonds propres d'une banque devront représenter 7% de ses activités de marché ou de crédit d'ici à 2019. Avec 10000 euros de fonds propres, une banque pourrait ainsi prêter

Circulez !

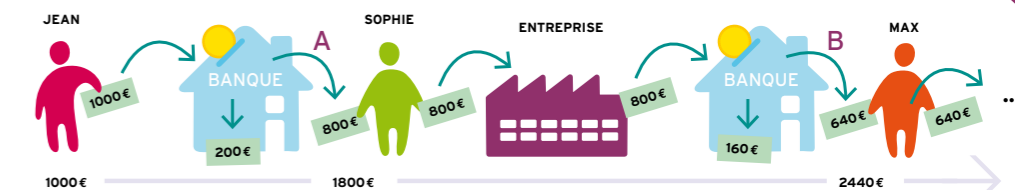


1^{er} TEMPS

- 1 La banque accorde des crédits aux entreprises pour financer leurs activités.
- 2 Les entreprises paient les salaires aux travailleurs.
- 3 Les travailleurs déposent leurs revenus à la banque.

2^e TEMPS

- 4 Les ménages reprennent une partie de leur dépôt comme moyen de paiement.
- 5 Ils achètent des biens et services aux entreprises.
- 6 Celles-ci remboursent leurs crédits auprès des banques en payant en plus un intérêt pour le service rendu.



T'as pas un euro ?

Pour comprendre le processus de multiplication de la monnaie par le crédit bancaire, prenons un exemple. Jean va déposer 1000 euros sur son compte à vue à la banque A. Un montant de 1000 euros de monnaie est encodé. La banque ne garde pas la totalité de cet argent en caisse; elle accepte d'en prêter une partie, c'est-à-dire d'en réintroduire une partie dans le circuit. Ainsi, la banque A décide de conserver en réserve 20% de la monnaie déposée par Jean et de prêter 800 euros à une autre personne, Sophie. Celle-ci utilise ces 800 euros pour effectuer divers paiements. Les entreprises auxquelles Sophie aura donné son argent, pour un montant total de 800 euros, pourront à leur tour déposer cet argent auprès d'une banque B. La quantité totale de monnaie en circulation devient 1000 + 800 = 1800 euros. Si la banque B décide de prêter aussi 80% de la monnaie qu'elle a reçue en dépôt (soit 80% de 800 euros = 640 euros), la quantité totale de monnaie en circulation devient 1000 + 800 + 640 euros, soit 2440 euros. Donc, 1440 euros ont été mis en circulation à partir de 1000 euros déposés par Jean à la banque. La Banque nationale de Belgique estime ainsi que pour 1 euro émis, 17 euros sont générés par le processus de crédit.



Un tas de monnaies !

Version papier ou électronique, locale ou régionale, exprimée en temps ou convertible à l'euro, on assiste depuis quelque temps à un foisonnement des monnaies dites complémentaires, bien que celles-ci existent depuis le Moyen-Âge.

En bref

- Les monnaies complémentaires répondent à des besoins que ne satisfait pas une monnaie nationale conventionnelle.
- Elles contrent certains effets négatifs du système financier.
- Différents objectifs peuvent leurs être affectés.

ANTOINE ATTOU

À cheter des aliments avec des points Delhaize, un abonnement de train avec des éco-chèques ou encore des produits locaux, équitables et bio avec des épis¹, c'est possible grâce aux monnaies complémentaires. Elles ont toutes un point commun : ce sont des moyens d'échange, complémentaires aux monnaies nationales conventionnelles.

C'est une pratique courante, et ce, depuis le Moyen-Âge, où par exemple les villes et les monastères avaient leur propre monnaie, parallèlement à la monnaie royale qui était la monnaie nationale en vigueur.

Aujourd'hui, on en dénombre plus de 5000 de par le monde. La Belgique, mis à part les SEL (systèmes d'échanges locaux), est en reste en ce qui concerne les monnaies citoyennes, mais sans doute en train de rattraper son retard (voir p. 7).

Coût d'une monnaie locale

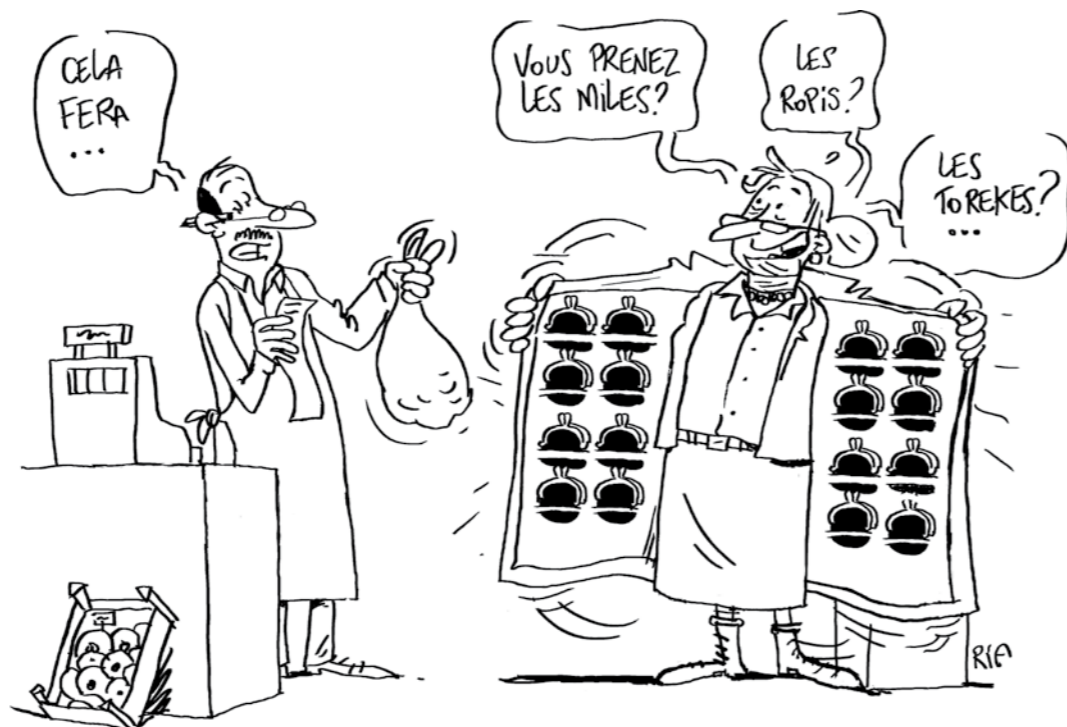
Tout dépend du type de monnaie (publique, citoyenne ou commerciale) et de son objectif, mais voici, à travers des exemples, quelques éléments de réponse.

Une monnaie publique, pour induire des changements de comportement a généralement un coût faramineux, mais son objectif ne l'est pas moins. Prenons l'exemple du NU-Spaarpas¹ à Rotterdam. Objectif : réduire l'impact environnemental et stimuler des changements de comportement durables. Son coût a été de 2 millions d'euros, pour une durée de vie de 16 mois. Un flop ? Oui et non. Oui, car le coût est énorme pour si peu de temps et de résultats tangibles. Non, car les résultats positifs sont très difficiles à calculer. L'initiative a sans doute permis d'engendrer une série d'habitudes de comportement durable, de mettre en avant certains commerces bio et/ou équitables participants, de les mettre en relation et de fusionner différentes politiques publiques (développement durable, stimulation économique, mobilité durable...).

Une monnaie commerciale telle que les miles des compagnies aériennes ou les points d'épargne des supermarchés, dont l'objectif est de fidéliser la clientèle, représente un coût certain pour l'entreprise, mais lui permettra d'engranger de nouvelles recettes. En quelque sorte, grâce à ce système de compensation, le coût de l'opération est finalement relativement faible par rapport à l'objectif à atteindre.

Dans le cas des monnaies citoyennes, en général, l'architecture monétaire et le plan financier prévoient d'atteindre l'autosuffisance une fois la phase de lancement bien entamée. Cependant, c'est sans compter sur les heures, les jours, les mois, voire les années, de bénévolat d'une équipe leader du projet, pour dynamiser le réseau, encourager de nouveaux acteurs à rejoindre le projet et, bien entendu, assurer la gestion administrative et comptable de celui-ci.

1. www.nuspaarpas.nl



L'unité de valeur peut être le temps, l'euro, le centime, le kilomètre parcouru, des points-cadeaux, etc. Prenons, par exemple, les chèques-repas ou les points de fidélité des supermarchés qui permettent d'acheter différents produits, les miles des compagnies aériennes pour les billets d'avions ou encore les SEL qui utilisent une monnaie-temps, c'est-à-dire qu'une heure de service équivaut à une heure d'un quelconque autre service.

QUELS OBJECTIFS ?

Où'elles soient citoyennes, publiques ou commerciales, les monnaies complémentaires apparaissent toujours pour combler un manque, répondre à un besoin particulier, que ne remplit pas une monnaie nationale ou supranationale comme l'euro, et ce, plus particulièrement en temps de crise.

Relocaliser l'économie, renforcer le lien social, encourager la circulation de la monnaie, éviter la thésaurisation², éviter la spéculation sur la monnaie, encourager des comportements durables..., tels sont les innombrables objectifs que peut poursuivre une monnaie.

La suite est une question de choix : favoriser la circulation de la monnaie par le principe de monnaie fondante (la monnaie perd de sa valeur avec le temps, ce qui stimule donc les dépenses) ; convertir la monnaie locale à l'euro pour encourager le commerce local mais permettre un retour en euros qui peut être taxé (taxe de rédimage) ; convertir 1h de service en monnaie papier (1h = 1h³, ou 1h = 10 dollars⁴).

En fonction de l'objectif global du projet, différents mécanismes seront mis en place dans une monnaie afin de répondre à ces objectifs spécifiques, c'est ce que l'on appelle « l'architecture monétaire ».

POUR QUELS TYPES DE MONNAIE ?

Une monnaie citoyenne peut être définie ici comme un projet porté par une collectivité locale en vue de contrer les effets néfastes du système capitaliste (délocalisation, spéculation, épuisement des ressources,...) et surtout d'encourager le soutien aux producteurs et commerçants locaux. Les monnaies commerciales quant à elles tentent généralement soit de fidéliser la clientèle, soit de résoudre les problèmes de liquidités des PME (voir, p. 8).

Les monnaies publiques quant à elles s'imposent pour mettre en place des politiques publiques stimulant des changements de comportement ou apportant un soutien à certains collectifs (voir, p. 7, l'article sur le toreke).

QUELS IMPACTS ?

Il reste cependant difficile d'estimer l'ensemble des impacts d'une monnaie locale, car on ne peut s'en tenir strictement à des critères économiques. Il faut prendre en compte des critères difficilement quantifiables, tels que la création ou le renforcement du lien social, le changement de comportement des acteurs, la réappropriation citoyenne, le renforcement d'une identité locale, etc.

Certains instigateurs de monnaies complémentaires évoqueront également que cela permet de retrouver une certaine autonomie et d'être plus résistant lors de crises économiques. Notamment lorsque les liquidités en monnaie nationale font défaut et que les consommateurs préfèrent épargner plutôt que de dépenser leur argent, et lorsque l'accès au crédit devient plus difficile. C'est précisément pour faire face à ce genre d'instabilité que les monnaies complémentaires sont intéressantes⁵.

RÉAPPROPRIATION CITOYENNE D'UN OUTIL ÉCONOMIQUE

Aujourd'hui, les initiatives citoyennes fleurissent de toutes parts pour tenter d'endiguer ce phénomène de la finance « casino », de l'économie virtuelle, qui fait des ravages dans la société et sur l'environnement. Ces initiatives proposent de recentrer les échanges sur le local, de manière éthique et durable, en créant plus de cohésion sociale, plus de liens directs consommateurs-producteurs-artisans et en proposant des pistes d'action concrètes pour agir ensemble sur l'économie, bref, de se réapproprier cet outil trop longtemps éloigné des préoccupations sociales.

1. L'épi est une monnaie complémentaire citoyenne mise en place par des habitants de Meix-devant-Virton (voir p.7).
2. La thésaurisation est le fait d'amasser de l'argent, de le conserver. Bien que très utile dans tout budget, à grande échelle elle a un effet négatif pour la stimulation de l'économie, car c'est autant d'argent qui ne circule plus.
3. <http://selidraire.org>
4. www.ithcahours.org
5. FAIN, A., *Quelle place pour les monnaies complémentaires dans la fonction de production ?* www.financite.be.

T'as pas un toreke ?

Dans le quartier populaire du Rabot-Blaisantvest à Gand, une monnaie complémentaire circule depuis octobre 2010. Son but affiché est de stimuler l'activité locale, mais surtout de rendre le quartier plus propre, plus vert et... plus agréable à vivre.

En bref

- Avec les autorités publiques, des Gandois ont créé une nouvelle monnaie baptisée « toreke ».
- Cette monnaie complémentaire sert à redynamiser la vie de quartier.

LAURENCE ROLAND

Le 10 août dernier, une nouvelle journée de travail de quartier était organisée. Ils étaient des dizaines à s'y rendre. L'occasion pour eux de donner un petit coup de main à la maintenance du potager collectif du quartier, de rencontrer d'autres personnes et, au passage, d'empocher quelques torekes, la monnaie du quartier. Ceux-ci pourront être échangés contre des tickets de cinéma mais, le plus souvent, ils serviront de moyen de paiement pour la location annuelle d'un morceau du potager.

Le projet Toreke est né dans la tête de quelques organisations actives dans un quartier défavorisé de Gand. Toutes ces organisations ont mille et une idées pour améliorer la vie de quartier mais manquent souvent de ressources humaines. Le toreke s'est donc im-

En nettoyant leur quartier, les habitants de Rabot-Blaisantvest reçoivent des torekes qu'ils peuvent utiliser dans des commerces locaux.



À Mons, le ropi est né il y a peu pour tenter de relocaliser les échanges et stimuler les achats locaux, équitables et bio, soutenir le tissu économique local et encourager une transition vers un modèle durable. Il est, de plus, assorti d'un projet pédagogique visant à favoriser les apprentissages entre élèves. Le projet est actuellement dans sa phase de test à petite échelle au sein d'une école, l'IESPP. Le lancement à l'échelle de la ville est prévu pour 2012.

VIDÉO SUR financite.be



À Meix-devant-Virton, c'est l'épi qui a vu la jour il y a peu, avec un caractère régional pour la Gaume, voire la Lorraine belge et française. L'objectif de départ est de stimuler les dépenses dans les petits commerces locaux, tels que les épiceries, qui peinent à conserver leur activité. Il s'agit donc de pérenniser les emplois existants, voire d'en créer par une stimulation de l'activité économique locale. À cela, s'ajoutent, bien entendu, des objectifs durables, tels que les achats bio et de saison, les circuits courts (agriculteurs-consommateurs), le soutien au tissu associatif et une plus forte cohésion sociale. L'épi est également en phase de test jusque décembre de cette année.

La Région de Bruxelles-Capitale réfléchit elle aussi à un projet de monnaie complémentaire dont l'objectif est d'encourager les comportements écologiques et durables. Elle a déjà commandé deux études sur le sujet qui ont permis de dessiner les contours de l'Eco-Iris (nom provisoire) et qui mèneront probablement au lancement d'un projet pilote dans trois quartiers de Bruxelles. En adoptant des comportements écologiques et durables (se lancer dans le compostage, mettre un auto-collant « non à la pub »...), les habitants recevront des Eco-Iris qu'ils pourront échanger contre des achats dans des magasins verts, des tickets de cinéma ou des séances à la salle de sport.



posé comme une solution pour faire se rencontrer les habitants, les commerçants et les associations du quartier. Toreke encourage ainsi tous les comportements qui visent à l'amélioration du quartier. On peut donner quelques heures de son temps à une association pour nettoyer un parc, une plaine de jeux, veiller à la maintenance générale du potager collectif ou soigner les poules qui y vivent. Mais peindre sa façade en couleur vive, fleurir ses fenêtres ou le parterre devant la maison, passer à l'électricité verte fait également l'objet d'un « paiement » en torekes. Ceux-ci pourront à leur tour être échangés dans les commerces bio ou de seconde main, contre des tickets de cinéma, de concert...



mettre d'agir. Et cette dynamique-là perdurera probablement au-delà du projet lui-même. D'autant que, si le répertoire des actions à récompenser et des biens ou services à acquérir en torekes est né du fait des associations présentes sur place, ce sont les habitants qui ont construit ce « catalogue », ce sont eux qui ont été les véritables acteurs de ce projet.

Mis à part les actions d'aide entre voisins et les actions individuelles, toutes les activités proposées – le nettoyage de rue, la gestion de la location du barbecue... – se font sous la houlette des associations de quartier. Le toreke permet donc un nouveau style de gestion des bénévoles. Le fait de leur offrir quelques torekes non pas en guise de paiement mais en cadeau pour les services rendus les emmène dans une démarche positive et durable.

SUCCÈS ?

Ce sont, au total 40340 torekes (4034 euros) qui ont été échangés entre 371 habitants, soit pour un peu plus de 100 euros par participant. Les journées de travail collectif rencontrent un grand succès, à tel point qu'en trois mois les organisations ont mis en circulation autant de torekes qu'ils pensaient le faire en un an.

Par contre, les services aux particuliers, comme faire les courses pour son voisin ou lui préparer à manger, se développent moins bien, *probablement parce que l'effet ne se fait pas immédiatement ressentir par ceux qui les accomplissent*, souligne Wouter Van Thillo de l'association Samenlevingsopbouw, une des organisations à l'initiative du projet. Il faudra donc réfléchir à des adaptations pour encourager les habitants à se lancer dans ce type d'actions.

Mais est-ce vraiment un succès, alors ? Ça l'est pour Wouter Van Thillo, notamment eu égard à la dynamique que cela engendre. Les personnes n'agissent pas directement parce qu'elles reçoivent des torekes. C'est surtout parce qu'on leur donne un cadre pour per-

www.toreke.be

C3, la monnaie des commerçants

En s'accordant du crédit mutuellement, un réseau d'entreprises favorise l'entraide et la création d'activités, donnant naissance à un autre type de monnaie complémentaire: le C3, le circuit de crédit commercial.

En bref

- Stimuler les échanges entre PME au moyen d'un réseau d'entreprises.
- S'attirer et fidéliser une nouvelle clientèle.
- Pallier le manque de liquidités des PME.



Camilo Ramada présente le système C3 utilisé en Uruguay et qui permet notamment des paiements par sms.

Convertible en monnaie nationale, le C3 se veut un nouvel outil pour favoriser les activités des PME et donc renforcer l'économie locale et l'emploi.

ANTOINE ATTOUT



© creative commons FNKI/fokus 21.org



Chez nous: Walter Smets présente le système RES qui fonctionne entre entreprises sans argent comptant.

© creative commons FNKI/fokus 21.org

Il s'agit en effet d'une monnaie complémentaire, mais dont l'objectif est avant tout commercial, notamment en favorisant la rencontre de l'offre et de la demande au sein d'un réseau d'entreprises et en s'attirant une nouvelle clientèle à moindres frais.

Mais c'est surtout une possibilité pour les PME de trouver un financement moins onéreux pour développer leurs activités. C'est en quelque sorte une seconde ligne de crédit au regard du système de financement traditionnel.

CONTRE LE MANQUE DE LIQUIDITÉS

Le principal objectif du circuit de crédit commercial est de pouvoir pallier le manque de liquidités qui est un casse-tête comptable pour toutes les PME. En effet, celles-ci doivent généralement payer leurs fournisseurs dans les 30 jours alors qu'elles ne reçoivent le paiement de leurs clients que dans les trois mois qui suivent. Ce qui signifie qu'à défaut de liquidités suffisantes, les PME doivent absolument recourir à une ligne de crédit. Dans un réseau C3, ce que l'on considère comme du crédit n'est en fait qu'un système d'échange dans une monnaie alternative, avec une possibilité de descendre en négatif sur le compte exprimé dans cette monnaie. De plus, si le fournisseur et le client sont dans le système, le paiement est immédiat.

LE WIR EN SUISSE

Prenons le cas du WIR¹ en Suisse (Wir signifie « nous » en allemand), qui est un bel exemple de monnaie complémentaire commerciale. Le WIR est né en 1934 à l'initiative de quelques entrepreneurs qui, bloqués par le manque de liquidités en francs suisses lors de la grande crise, ont dû faire preuve de créativité pour ne pas perdre leur entreprise. Le problème était simple: comme lors de toute crise, l'argent était stocké au lieu d'être dépensé et circulait donc nettement moins. Il a fallu trouver des liquidités pour faire tourner la machine de production et, par ce biais, conserver l'activité de l'entreprise et les emplois inhérents. Le résultat: ils ont inventé leur propre mon-

naie afin de répondre à ces besoins. Il s'agissait donc d'un instrument conçu pour faire face à la crise et qui, au fil du temps, s'est dissocié du cours du franc suisse. Ce réseau d'entreprises compte aujourd'hui 60 000 PME environ et a donné naissance à la banque coopérative WIR pour les services financiers. Aujourd'hui existe la possibilité de recourir à un crédit hypothécaire à un taux de 1%. Une monnaie destinée aux consommateurs a également été mise en circulation pour soutenir les commerces et entreprises participantes.

LE C3U EN URUGUAY²

Le cas du C3U, en Uruguay, est intéressant car il est soutenu par le gouvernement et est présent à l'échelle nationale. Aujourd'hui, l'État accepte même que les taxes soient acquittées dans cette monnaie. Des crédits sont également facilités au sein des membres du réseau pour investir et développer leurs activités, grâce au programme de national de microfinance.

D'importants membres sont venus gonfler les voiles de ce projet mis en place par la fondation STRO³ (Social trade organization): le Bureau national des taxes, l'Office national des pensions et d'autres fournisseurs indispensables, comme les fournisseurs d'énergie ou de téléphonie. Cette large adhésion permet évidemment de proposer aux nouveaux membres suffisamment d'opportunités pour leurs activités.

Les membres de ce réseau ont un compte où les unités sont de même valeur que le peso uruguayen, mais permettent également des paiements en dollars, devise qui est largement utilisée dans l'économie uruguayenne.

Un autre apport-bénéfice important du projet C3U est la naissance du programme Cyclos⁴, un programme open source permettant un accès netbanking aux utilisateurs de monnaies alternatives. Il permet des paiements par SMS, ce qui peut aussi favoriser l'accès bancaire dans les zones rurales grâce à des institutions de microfinance.

1. Banque Wir: www.wir.ch
2. www.c3uruguay.com.uy
3. www.socialtrade.org
4. <http://project.cyclos.org/>

Chez nous: Le RES

Chez nous, plus précisément du côté de Louvain, l'initiative a également pris forme et s'appelle le RES¹. Né sur le même principe, ce réseau veut soutenir les commerces locaux, en encourageant une fidélisation de la clientèle et les échanges directs entre PME, en excluant donc les multinationales. Aujourd'hui, on compte plus de 4000 PME participantes, qui ont donc une comptabilité en RES et une comptabilité en euro, toutes deux équivalentes. Le réseau propose également divers crédits RES, qu'il s'agisse de crédits à la construction, de crédits d'investissement ou de crédits de caisse. Ces crédits sont sans intérêt. Le remboursement de ces crédits se fait avec le chiffre d'affaires RES que la PME va réaliser. Aujourd'hui, c'est également devenu une monnaie alternative pour les consommateurs. Les particuliers peuvent donc acquérir des RES et les dépenser dans les commerces participants. Le consommateur a également la possibilité de soutenir une association partenaire du projet.

1. www.res.be

Le succès de la banque des pauvres

Partis de rien, des habitants d'une favela brésilienne ont créé leur propre banque et leur propre monnaie. Comment des personnes sans formation économique et sans ressources financières ont-elles pu réaliser un tel coup d'éclat ?



VIDÉO SUR financite.be

En bref

- Les habitants d'une favela s'unissent pour améliorer leurs conditions de vie.
- Décidés à se réappropriier l'économie locale, ils créent la monnaie baptisée « palmas ».

THIBAUT MONNIER

La monnaie et la banque Palmas sont de véritables *succes-stories* au Brésil. À tel point que plus de 60 banques sociales ont été créées sur ce modèle, et que la monnaie palmas fait maintenant figure d'outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en Amérique latine.

AGIR PLUTÔT QUE SUBIR

Tout commence en 1973 à Fortaleza, dans la favela Palmeiras au nord-est du Brésil. La mairie relègue de force les démunis qu'elle expulse du centre-ville pour y construire des hôtels touristiques. Tout manque aux habitants de la favela: des écoles, un hôpital, un accès à l'eau et à l'électricité, un système d'égouts, des transports publics, etc. Les habitants en ont assez et entament une lutte contre les pouvoirs publics pour accéder aux services de base. Grâce à l'aide de la société civile et de quelques paroisses, les premiers résultats se traduisent en 1978 par la construction d'écoles. Au cours de batailles acharnées et d'après négociations, l'association des habitants du Conjunto Palmeiras est fondée en 1981. En 1998, plus de 20 ans après le début des revendications, ils obtiennent enfin un accès à l'eau et à l'électricité et les maisons « en dur » commencent à remplacer les habitations de fortune, ce qui pousse les habitants les plus démunis à quitter le quartier car la pauvreté reste une réalité quotidienne. Pour résoudre ce problème, la communauté décide de créer sa propre monnaie.

240 commerçants acceptent le Palmas dans le quartier de Palmeiras.

NOUS NE SOMMES PAS PAUVRES

Les habitants de la favela Palmeiras veulent sortir de la pauvreté. Ils comprennent vite que le peu d'argent qu'ils ont quitte toujours leur quartier sans jamais y revenir. Par leurs achats, ils paient des entreprises qui n'investissent pas localement. En 1998, les habitants constituent une banque coopérative. Grâce à une modeste épargne locale, ils commencent à allouer des microcrédits à la production et à la consommation pour augmenter l'autosubsistance de la favela. En 2002, la volonté commune des habitants de se réapproprier le système économique débouche sur la création de la monnaie complémentaire baptisée « Palmas ». Les palmas ne peuvent être utilisés que dans le quartier, auprès

des commerçants locaux. Ils permettent à la population de concentrer les échanges, qui jusque-là sortaient du quartier, à l'intérieur de leur territoire. La Banque Palmas grandit de jour en jour. Trois ans après sa création, après l'avoir menacé de fermeture car elle serait la cause d'une déstabilisation du système économique brésilien, la Banque Populaire du Brésil (BPB), créée par l'ancien président Lula, lui accorde un portefeuille de crédit de 30 000 reais (environ 13 000 euros). C'est le décollage pour la banque Palmas qui devient le correspondant bancaire de la BPB dans les quartiers pauvres. Aujourd'hui, la Banque Palmas a un portefeuille de crédit de 2 millions de reais. Fin 2012, cela fera 10 ans que le palmas circule dans le quartier. Plus de 60 banques sociales ont été créées au Brésil à l'image de cette première expérience.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE CETTE INTERVIEW SUR financite.be.

TROIS QUESTIONS à Carlos de Freitas, Institut Palmas Europe et co-auteur de Viva Favela! Quand les démunis prennent leur destin en main - Éditions Michel Lafon.

Propos recueillis par THIBAUT MONNIER

Quelles ont été les plus grandes difficultés rencontrées lors du lancement du palmas ? La confiance dans la monnaie locale, sa vitesse de circulation à maintenir et à augmenter, les outils techniques mais aussi de communication permettant une large diffusion. Il y a eu aussi (et il y a encore) des difficultés pour motiver les entreprises à payer leurs salariés en palmas et obtenir des pouvoirs locaux le paiement d'impôts locaux en monnaie sociale.

Un système a-t-il été créé pour assurer la viabilité du palmas ?

Aujourd'hui, on sait que le plus important dans l'implantation et le développement d'une monnaie complémentaire reste l'animation dont on l'entoure ainsi que son appropriation et sa gouvernance. Il faut que les habitants et/ou les usagers de la monnaie s'investissent et se reconnaissent dans les valeurs qu'elle porte.

Dans le cas du palmas, plusieurs mécanismes ont été mis en place: le Forum économique local (FECOL) est l'espace de débat public ouvert à tous les habitants. Une fois par semaine, ils viennent discuter des orientations, des problèmes posés dans le quartier et cherchent ensemble comment inventer des solutions durables et partagées.

Quels sont les défis pour l'avenir ?

Les défis à l'échelle du quartier sont de parvenir à une masse de circulation monétaire suffisamment forte pour inciter les pouvoirs publics à mieux reconnaître son impact sur le développement local. Il faut également permettre à plus d'habitants d'y avoir accès (le quartier est en passe de développer un programme électronique permettant le paiement par téléphone portable).

À l'échelle du pays, il s'agit d'augmenter le nombre de territoires pouvant bénéficier de cet outil. L'un des objectifs dans le futur est aussi de régler une partie des prestations et allocations familiales en monnaie locale. Également de permettre des échanges entre territoires distants en créant des passerelles entre les différentes monnaies locales et entre producteurs et commerçants afin de renforcer leur développement.

Rénovation sociale

A QUOI SERT MON ARGENT?

Des immeubles de logement en mauvais état, il y en a. Des demandeurs de logements décents à loyer social, il y en a. **RENOVASSISTANCE** permet à ces derniers d'occuper ces logements, une fois complètement rénovés. Un exemple au cœur de Bruxelles.



Maison centenaire de la rue des Chartreux - ravalement façade prévu dès septembre 2011.

En bref

- Un propriétaire ne peut faire face aux lourds travaux de salubrité à réaliser.
- Il fait appel à **RENOVASSISTANCE**.

PAUL DEFAWE

En 2009, la propriétaire d'une maison de la rue des Chartreux a de gros problèmes pour remettre ses quatre logements étriqués et inadaptés en état locatif décent. Elle ne souhaite pas s'embarasser de la recherche d'un architecte, du suivi des études et de l'obtention d'un permis d'urbanisme. De plus, elle ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour faire face aux montants importants qu'exige une telle opération.

RENOVASSISTANCE S'OCCUPE DE TOUT

En novembre 2009, par emphytéose de 29 ans, la propriétaire confie les quatre étages de son immeuble de 620 mètres carrés à l'ASBL **RENOVASSISTANCE**. Celle-ci fonctionne avec des administrateurs bénévoles qui mettent leurs compétences d'architecte, juriste, ingénieur, financier... à son service. Ses frais généraux sont donc réduits au strict minimum.

Le rez-de-chaussée est occupé par le **Babelkot**, lieu de rencontre géré par une autre ASBL. Celle-ci prendra en charge les petits travaux d'entretien de ses locaux. Après désignation d'un architecte, les avant-projets sont discutés avec la propriétaire. La demande de permis d'urbanisme visant à remplacer les quatre petits appartements en deux appartements de deux chambres et un duplex de quatre chambres est introduite. Après la déli-

vance du permis par la Ville de Bruxelles, les études sont achevées et un prix est demandé à plusieurs entrepreneurs. Sur la base de l'offre retenue, la demande de prime régionale à la rénovation est introduite et, dès obtention de celle-ci, un peu plus d'un an plus tard, les travaux, pour un montant d'environ 400 000 euros HTVA, sont entamés. Leur date d'échéance est prévue dans 12 mois.

CES LOGEMENTS SERONT À FINALITÉ SOCIALE

Les logements rénovés seront confiés à l'ASBL «Logement pour Tous» qui, avec l'aide de services sociaux qu'elle agréée, attribuera, suivant une liste d'attente, ces logements décents à des prix compatibles avec les revenus de locataires précarisés. Pendant la durée du bail, **RENOVASSISTANCE** jouera le rôle de propriétaire, percevant les loyers indexés que l'ASBL lui ristournera en prenant en charge tous les frais d'entretien, d'assurance, de taxe, etc... Avec ces revenus, l'ASBL pourra payer un petit loyer à la propriétaire et rembourser les prêteurs qui ont permis le financement des travaux. Ces prêts à but social de cinq ans minimum sont consentis sans intérêt, mais leur montant est indexé lors de leur remboursement. Le pouvoir d'achat des prêteurs reste donc garanti.

Un immeuble en mauvais état n'est donc pas forcément condamné. **RENOVASSISTANCE** peut le rénover. En le confiant à une agence immobilière sociale, elle permet en plus à des familles précarisées de se loger. Tout le monde y gagne!

RENOVASSISTANCE

ASBL
RENOVASSISTANCE
Rue du Chimiste 34-36 Bte10
1070 Bruxelles
Tel: 0475 51 92 65
renovassistanc@gmail.com
www.renovassistanc.be

electroREV ou plus d'économies d'énergie!

A QUOI SERT MON ARGENT?

Le réseau **RESSOURCES** développe actuellement un projet visant à permettre aux acquéreurs d'électroménager de seconde main labellisé **electroREV** de réaliser des économies d'énergie.

En bref

- **ElectroREV** garantit la qualité des électroménagers de seconde main.
- **ElectroREV**, c'est aussi un projet d'information sur la consommation des appareils de seconde main et de sensibilisation aux économies d'énergie.

V. GILARD & A. RASSE

SECONDE MAIN ET QUALITÉ

Depuis de nombreuses années, les entreprises d'économie sociale actives dans la récupération et le recyclage permettent de prévenir l'apparition des déchets, tout en créant des emplois durables dans le cadre d'une activité économique profitant à la collectivité. Parmi d'autres filières, le traitement des équipements électriques et électroniques fait partie de leurs activités.

Depuis 2003, afin de garantir la qualité des équipements électroménagers vendus en seconde main, **RESSOURCES** a mis en place le label **electroREV**, apposé sur des équipements qui répondent à des exigences de qualité strictes. Chaque appareil labellisé a suivi un processus de révision rigoureux sur le plan technique et sa traçabilité est assurée. Les électroménagers **electroREV** sont garantis six mois et la politique de prix – un tiers du prix de l'appareil équivalent neuf – est adaptée à

la clientèle, principalement issue de milieux socio-économiquement défavorisés.

SECONDE MAIN ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Soucieux de continuer à améliorer leurs performances environnementales et sociales, les membres du groupe **electroREV** ont décidé d'ajouter une corde à leur arc: le conseil en économie d'énergie lors de l'utilisation des équipements électroménagers.

Ce volet vise à informer au mieux les acquéreurs d'électroménager de seconde main sur les gestes simples à mettre en pratique pour économiser l'énergie. À cette fin, les vendeurs d'équipements **electroREV** vont suivre une formation spécifique qui les aidera à dispenser les conseils judicieux qui figureront également sur les modes d'emploi délivrés à l'achat de tout appareil.

Ce projet entend également informer sur la consommation énergétique des appareils et sur leur coût annuel d'utilisation. C'est pourquoi des campagnes de mesure de la consommation des appareils seront réalisées au sein des centres de réutilisation, dans des conditions semblables aux conditions réelles d'utilisation. La consommation ainsi objectivée, les idées reçues sur le caractère énergivore des électroménagers de seconde main pourront être corrigées.



L'électroménager de seconde main labellisé **electroREV** répond à des exigences de qualité strictes et offre une garantie de 6 mois à son acquéreur.



En effet, plusieurs études¹ ont mis en évidence l'intérêt de la réutilisation des appareils électroménagers, en se basant notamment sur des analyses du cycle de vie. Par ailleurs, en contribuant directement à l'allègement des factures d'électricité des clients, le projet renforce ses bénéfices sociaux. Ceux-ci étant souvent dans une situation précaire sur le plan économique et vulnérables à l'augmentation du coût de l'énergie, les effets sur le portefeuille sont particulièrement précieux.

1. OVAM, *Herbruikscriteria AEEA*, 7 avril 2011 www.ovam.be
RDC-Environnement, *Évaluation des bénéfices environnementaux, économiques et sociaux de différents scénarios de réutilisation des déchets par les entreprises d'économie sociale*, juillet 2008.



RESSOURCES
Rue Nanon 98
5000 Namur
Tel: 081 390 710
info@res-sources.be
www.res-sources.be

S'investir dans la nature

A QUOI SERT MON ARGENT?

Favoriser la biodiversité est à la portée de tous. Mais pour avoir un impact significatif, les parcelles gérées ne doivent pas être isolées. Voilà pourquoi **Natagora** a créé le Réseau Nature.

En bref

- Gérer son jardin dans une optique durable.
- Un réseau écologique à portée de tous.

BENJAMIN LEGRAIN

Les mentalités changent. À petits pas, mais elles évoluent. Les tristes carrés de gazon ras encerclés par une haie rectiligne de thuyas sont encore fréquents. Mais de plus en plus, ces jardins

plutôt pauvres sont traversés par un hérisson, survolés par une libellule ou une bergeronnette. C'est qu'une personne de plus a décidé de faire une place dans son jardin à la biodiversité!

Depuis 60 ans, **Natagora** acquiert des terrains de haute valeur biologique qu'elle gère écologiquement afin de les valoriser. Mais la vie ne se confine pas et a besoin de nombreux refuges pour s'exprimer. C'est pourquoi l'ASBL pousse aujourd'hui particuliers, entreprises ou institutions à laisser une place à la faune et la flore sur leurs terrains.

CAPITALISER SUR LA BIODIVERSITÉ

Ce n'est plus un secret d'initiés, notre avenir se doit d'être écologique. Tout le monde n'a cependant pas les moyens de se battre contre la déforestation tropicale. Le Réseau Nature a ainsi été constitué afin de permettre à chacun

d'être partie prenante dans le maillage écologique. En intégrant le réseau, le responsable du terrain signe une charte qui l'engage à respecter 5 engagements. En y ajoutant une pincée d'imagination et un zeste de motivation, le résultat dépasse rapidement les espoirs. Une belle haie diversifiée attirera oiseaux et mammifères, une petite mare verra s'envoler libellules et demoiselles et un pré fleuri laissera éclater les couleurs chatoyantes de nombreux papillons.

Toutes ces initiatives créent donc un réseau qui permet aux espèces indigènes de se déplacer en trouvant abri et nourriture. Cela permet également un brassage des gènes entre individus isolés auparavant, ce qui est particulièrement important pour l'évolution des espèces.

UN RÉSEAU ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

L'outil central du projet est sans conteste le site web www.reseau-nature.be. Difficile de ne pas prendre sa bêche et sa brouette après

avoir parcouru les albums photo, les fiches-conseils ou les bonnes adresses présentées. D'ici peu, les signataires de la charte auront également leur groupe de discussion en ligne.

Tout le monde n'est pas botaniste ou naturaliste chevronné. Un expert **Natagora** peut analyser la richesse et les possibilités d'un terrain et rédiger un cahier des charges personnalisé. Aujourd'hui, près de 300 terrains ont déjà rejoint le réseau, couvrant une superficie de plus de 400 ha. Ils sont majoritairement gérés par des particuliers mais également par des entreprises, des écoles ou des institutions. Une belle possibilité, donc, d'offrir une place de choix à la biodiversité à long terme et pour pas un rond. Et surtout, de profiter de l'enchantement offert par les découvertes quotidiennes d'un jardin sauvage.

Le Réseau Nature n'est qu'un des nombreux projets de **Natagora**. L'étude de la flore et de la faune indigènes, notamment de l'avifaune, la sensibilisation ou la préservation des espèces menacées font partie de ses autres missions.



Le jardin sauvage: un plaisir pour les sens et la biodiversité!



NATAGORA
Rue Nanon, 98
5000 Namur
Tel: 081 390 720
info@natagora.be
www.natagora.be

Participez

1001 façons de découvrir ou promouvoir la finance solidaire!

Du 25 septembre au 9 octobre

La Quinzaine FINANcité : rejoignez-nous!

Quinze jours pour découvrir la finance solidaire au travers d'ateliers, de jeux, de conférences... Mais aussi un événement rassembleur à Liège et une pétition pour celles et ceux qui veulent interpeller leur banque. Pour cette première édition, la part belle sera faite aux monnaies sociales.



LES ACTIVITÉS LOCALES portées par les groupes FINANcité

Le 03/10 à 20 h à Marche-en-Famenne: **Canciller finance et citoyenneté, c'est possible!**

La Régionale Famenne Ardenne du Réseau Financement Alternatif (RFA-RFA) organise une première: un atelier consacré à la finance éthique et solidaire, aux mécanismes de base de la finance et de l'ISR.

Où: à la Maison de la Culture de Marche-en-Famenne.

Le 04/10 à 20h à Virton: **Pour que l'argent serve au lieu d'asservir, conférence de Philippe Derudder**

FINANcité Lorraine organise cette conférence et proposera au public de découvrir l'EPI. L'épi est une monnaie locale en projet dans la région qui tente de soutenir l'économie locale, le tissu associatif et de promouvoir l'agriculture paysanne.

Où: au Centre Culturel et Sportif, Cour Marchal 8, à Virton.

Le 05/10 à 20h à Mons: **Monnaies complémentaires, effet de mode ou outil de développement social, conférence de Philippe Derudder**

FINANcité Mons organise cette conférence dans le cadre de la dizaine de commerce équitable. Venez découvrir également la monnaie locale le ROPI tout au long de cette dizaine.

Où: à l'IESPP, Boulevard Président Kennedy 2A à Mons.

Le 05/10 à 18h30 à Liège: **FINANcité Liège présente Inside Job.**

Oscar du meilleur film documentaire en 2011, Inside Job révèle les coulisses de la crise financière. Grande première à Liège pour cette diffusion.

Où: à l'ULg, place du 20 Août à Liège.

Le 06/10 à 20h à Charleroi: **ciné-débat Inside Job avec Saw-B.**

Oscar du meilleur film documentaire en 2011, Inside Job révèle les coulisses de la crise financière. Grande première à Charleroi pour cette diffusion. Organisé par la SAW-B, le Cinéma le Parc et Attac Charleroi.

Où: Cinéma le Parc, 58 rue de Montignies à Charleroi.

Le 07/10 à 19h à Bruxelles: **EthiqueInvest présente Terre de Liens.**

Présentation du projet de coopérative foncière Terre de liens Belgique, qui vise à soutenir l'agriculture paysanne en favorisant l'acquisition de terres grâce à des parts de coopérateurs.

Où: The Hub, 37, Rue du Prince Royal à Ixelles.

Le 08/10 à partir de 11h à Bruxelles: **Lancement d'AIES, pour plus de solidarité et d'initiative africaine.**

L'association africaine pour l'initiative et la solidarité, membre de FINANcité se présente officiellement et invite tout le monde à venir célébrer ce nouveau projet, destiné à soutenir financièrement les projets de migrants africains, en Belgique et en Afrique.

Où: au Centre Pablo Iglesias, rue Ropsy Chaudron 7B à Anderlecht.

Contactez-nous à info@financite.be

FINANCITÉ AU FESTIVAL TEMPO COLOR Dimanche 25 septembre à Liège, de 11h à 19h



Rassemblement de tous les groupes FINANcité qui viendront interpeller et informer les festivaliers sur les monnaies complémentaires, appelées également « monnaies sociales ».

Le VALEUREUX est arrivé! Un projet de monnaie locale sera testé à Liège durant tout le festival, le valeureux, avec pour objectif de consolider des acteurs autour de ce projet pour le mettre en place de façon durable. La monnaie « valeureux » circulera sur tout le site du festival et permettra différents types d'achats. Des groupes sensibiliseront également le public avec une monnaie-temps, permettant d'échanger quelques services pendant la durée du festival.

Au programme :

Des ateliers autour des monnaies complémentaires, pour s'informer sur le sujet, présenter les projets en cours avec la présence des groupes locaux FINANcité et d'autres groupes qui développent cette thématique. Une distribution de la monnaie locale liégeoise à laquelle participent différentes associations et différents collectifs de la région.

Des vidéos en continu sur la thématique des monnaies complémentaires.

Le cache-cash: avec son fameux décor de misticash, FINANcité invitera toute personne à venir témoigner sur l'argent et le rôle de celui-ci dans notre société.

Deux conférences:
- Qu'est qu'une monnaie locale? Fonction, objectif et acteurs.
- Les monnaies complémentaires en Belgique et dans le monde.



SIGNEZ LA PÉTITION

Mon argent propre!

Cher directeur de _____ (indiquez votre banque),

Je veux que mon épargne finance (cochez):

- les entreprises d'économie sociale ou à finalité sociale
- les activités respectueuses de l'environnement
- le travail décent dans le monde

Je ne veux pas que mon épargne finance (cochez):

- la production d'armes dans le monde
- les énergies polluantes
- des gouvernements ou des entreprises qui ne respectent pas la liberté d'expression et d'association

Nom/Prénom: _____

Email: _____

Signature: _____

Envoyez cette carte à votre banque ou signez la pétition sur www.financite.be

Campagne menée par le Réseau Financement Alternatif



RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF
Chaussée d'Alseberg 303-309
1190 Bruxelles



Aujourd'hui, les banques n'ont aucun devoir de transparence vis-à-vis de leurs clients et ces derniers n'ont pas la possibilité de connaître les impacts de leur argent. Les réponses collectées par papier et par voie électronique seront envoyées aux différentes banques.

Ethica, le jeu de la finance responsable, vient de sortir!

Comprendre les dérives du système financier tout en s'amusant, c'est maintenant possible grâce au nouveau jeu Ethica.



Plongé dans la peau d'un banquier ou d'un épargnant, le joueur sera amené à expérimenter différents comportements financiers et à visualiser leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux, qu'il s'agisse d'épargner, d'investir ou d'emprunter. Ce jeu propose aussi des pistes pour agir ou modifier positivement notre comportement.

Ethica, c'est à la fois un jeu de table et un jeu de rôle. Il est conçu pour des joueurs à partir de 15 ans et pour des groupes de 6 à 27 joueurs.

Ce jeu a été mis au point dans le cadre du programme européen Leonardo Transfert d'innovation à l'initiative du Réseau Financement Alternatif (RFA), par des associations de plusieurs pays (Belgique, Espagne, France, Pologne, Royaume-Uni et Suisse). Il est distribué en versions française, anglaise, espagnole, catalane et polonaise.

Inscrivez-vous à nos formations ETHICA: elles permettent de prendre connaissance de l'outil, des trucs et astuces pour la dynamique de jeu en fonction du public, et de repartir avec une boîte du jeu!

Enseignants: via www.ifc.be

Les 07 et 08 novembre 2011

Les 09 et 10 février 2012

Les 20 et 21 février 2012

Les 16 et 17 avril 2012

Pas enseignants: inscriptions à citoyen@financite.be

Les 17 et 18 novembre 2011

Les 30 et 31 janvier 2012

Plus d'infos sur les formations ou les séances de jeu sur www.ethica.co



Midis formations à la finance responsable et solidaire

Profitez de votre heure de table pour vous informer sur un sujet particulier de la finance responsable et solidaire.

LUNDI 19 SEPTEMBRE 2011: PRÉSENTATION DU RAPPORT ISR 2011.

Comme chaque année, le Réseau Financement Alternatif publie une cartographie quantitative et qualitative de l'investissement socialement responsable en Belgique.

LUNDI 3 OCTOBRE 2011: LES OUVERTURES DE CRÉDIT, MODULE 1.

Les ouvertures de crédit rencontrent un succès grandissant en Belgique. Mais de quoi s'agit-il exactement? À quoi servent-elles? Pourquoi sont-elles dangereuses? Comment s'en prémunir? Que prévoit la législation en la matière?

LUNDI 21 NOVEMBRE 2011: LES OUVERTURES DE CRÉDIT, MODULE 2. Les publicités et pratiques commerciales entourant les ouvertures de crédit sont-elles socialement responsables? Quelles recommandations peuvent-être formulées en la matière?

Les formations ont lieu de 12h30 à 14h à l'adresse bruxelloise du Réseau (chaussée d'Alseberg n°303-309 à 1190 Bruxelles). La participation à ces ateliers est gratuite, mais l'inscription est vivement recommandée. Venez partager votre sandwich avec nous, les boissons vous sont offertes.

Pour vous inscrire, téléphonez au 02 340 08 62 ou envoyez un courriel à info@rfa.be.

Vous aussi...

TENEZ VOTRE ENTOURAGE INFORMÉ!

En distribuant le FINANcité Magazine autour de vous, vous contribuez à sensibiliser le grand public à une pratique plus responsable de l'argent. C'est pourquoi, à partir d'une diffusion de 25 FINANcité Magazine, nous vous fournissons gratuitement. Contactez-nous au 02 340 08 62 ou via info@rfa.be. N'hésitez pas à nous proposer d'autres façons de faire passer le message: organisation d'une conférence sur la finance éthique et solidaire dans votre commune, lien depuis votre site Internet, etc.

DEVENEZ MEMBRE DU RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Vous donnerez plus de poids à tous ceux qui soutiennent que la rentabilité de l'argent peut être non seulement économique, mais aussi sociale, environnementale et humaine. Une fois membre, vous ferez entendre votre voix en participant aux assemblées générales du Réseau Financement Alternatif; vous recevrez un abonnement d'un an au FINANcité Magazine (valeur 10€) ainsi que plein d'autres avantages. Pour devenir membre, il suffit de verser 25€ sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention «membre RFA».

SOUTENEZ VOTRE MAGAZINE: ABONNEZ-VOUS!

Le FINANcité Magazine est une publication trimestrielle distribuée à 100 000 exemplaires et destinée à mieux faire connaître la finance responsable et solidaire en Belgique.

Abonnez-vous: vous recevrez chaque trimestre dans votre boîte aux lettres votre précieux magazine; vous serez informé des dernières nouvelles sur la finance responsable et solidaire; vous contribuerez ainsi à mieux faire connaître la finance éthique et solidaire.

Pour vous abonner, il vous suffit de verser 10€ (avec la mention Abonnement FINANcité + votre nom) sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif. Envoyez-nous par courriel ou par courrier postal une confirmation de l'adresse postale du ou des destinataires à commandes@financite.be ou au Réseau Financement Alternatif, chaussée d'Alseberg, 303-309, 1190 Forest.



En direct de financite.be

TOP 5 DES ARTICLES LES PLUS CONSULTÉS

1. Fichier central des saisies: un outil de prévention du surendettement?
2. Crédit peer-to-peer: quand internet remplace la banque
3. Qu'a coûté la crise aux citoyens?
4. Indicateur de pauvreté et budgets minima: une avancée pour une définition absolue du phénomène?
5. Les entreprises présentes dans les fonds ISR sont-elles socialement responsables?



La notation des États

Depuis plusieurs mois, on entend que des agences de notation ont abaissé la note financière de certains États ou qu'elles menacent de le faire. Mais qu'est-ce que cela veut dire concrètement? Explication à travers l'exemple de la Belgique.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE!
Participez, vous aussi, à la rédaction de cette page en nous envoyant les sujets qui vous intéressent.

En bref

- Les agences de notation analysent la solidité financière des États et des entreprises.
- Une mauvaise cote signifie que l'emprunt coûtera plus cher.
- Un facteur dont les dirigeants doivent tenir compte dans leur politique budgétaire.



ANNIKA CAYROL

Tout comme une entreprise, un État peut être soumis à examen et recevoir une notation – ou *rating* selon l'expression anglo-saxonne – concernant sa solvabilité financière. Les critères de cette notation peuvent varier d'une agence de notation à l'autre, mais portent au moins sur les politiques budgétaire et monétaire de l'État ainsi que sur la situation économique en général. Un *ratio* fréquemment utilisé est le rapport endettement/produit intérieur brut (PIB). La stabilité du gouvernement en place constitue aussi un critère important. En résumé, la notation correspond à la capacité de remboursement de l'État, en fonction de ses engagements, envers ses créanciers. Ce *rating*, donné par les agences de notation financière, permet à l'investisseur de mieux évaluer le risque de son investissement.

le risque politique, auxquels l'agence attribue un score sur 6 (1 étant la meilleure note et 6 la moins élevée) à l'État.

Les éléments pris en compte par ces domaines permettent de dresser un profil socio-politique et un profil de « flexibilité et performance » de l'État en question.

De ces deux profils est tirée une première notation indicative de l'État évalué. Celle-ci peut ensuite être ajustée en fonction de certains paramètres exceptionnels, tels qu'une catastrophe naturelle ou un haut risque de sécurité, par exemple.

La notation globale de l'État se décline aussi en quatre notations plus spécifiques. Ainsi, l'État se voit attribuer une notation sur sa dette en devises étrangères et en monnaie locale quand un État souverain est membre d'une union monétaire, comme c'est le cas pour la Belgique.

Ainsi, l'État belge est noté globalement 'AAA' par Standard & Poor's en décembre 2010, ce qui est une notation correspondant à une « très forte capacité à remplir ses engagements financiers ». En février 2011, Standard & Poor's lui accorde 'AA+', Moody's, 'Aa1' et Fitch Ratings, 'AA+' – notations qui correspondent toutes à la mention « bonne qualité ».

Attachées à la notation financière d'un État, les agences de notation financière utilisent un système de perspective, dit *outlook*, sur les notations données. Cette perspective vise à évaluer la direction potentielle d'un crédit à long terme sur le moyen terme (entre 6 mois et 2 ans). C'est à ce niveau-là que, le 14 décembre 2010, Standard & Poor's a annoncé la révision de « stable » à « négative » de la perspective de la Belgique. En clair, ceci signifie que la notation globale pourrait être abaissée dans les prochains mois, suivant les événements.

NOUVEAU!

Mot à mot!

La roupie de sanonnet

SIGNIFICATION:
Chose insignifiante, bagatelle, quantité presque nulle.

ORIGINE:

Le sanonnet est un petit étourneau. Et, pour beaucoup, la roupie, c'est la monnaie de quelques pays, dont l'Inde. Qu'ont fait ces deux-là pour être associés dans cette expression? Et bien rien! Depuis le Moyen Âge, la roupie, signifie la goutte au nez. Il pourrait s'agir d'une déformation de sens à partir « de la roupie de son nez » qui, dès le moment où la compréhension de « roupie » s'est perdue au XIXe siècle, le parler populaire aurait reconstruit « sanonnet » à partir de « sans son nez ».

CONSÉQUENCES POUR L'ÉTAT BELGE

Le mécanisme de base est que les notations des États reflètent la qualité de leurs dettes. Si une notation d'État est abaissée, cela signifie que celui-ci devra payer un taux d'intérêt plus élevé sur le marché pour pouvoir émettre de la dette.

Dans le cas de la Belgique, il ne s'agit pas de la baisse d'une notation, mais d'une mise sous surveillance d'une notation – à cause de problèmes politiques à résoudre. Les conséquences directement perceptibles de ce changement de perspective n'ont pas été très lourdes. Si l'on regarde la courbe des taux d'intérêt des emprunts de référence à 10 ans de la dette publique tout au long du mois de décembre 2010, on voit qu'elle a légèrement augmenté à l'annonce faite par Standard & Poor's. Cette fluctuation n'est pas excessive, mais montre tout de même le pouvoir des agences de notation.

DIRECTION À PRENDRE?

L'incertitude politique en Belgique est donc à l'origine de ce changement de perspective. Sans gouvernement depuis plus d'un an, la Belgique n'inspire plus autant confiance sur les marchés financiers. Critiqué pour sa politique budgétaire peu marquée, le gouvernement belge en affaires courantes veut rassurer les marchés financiers en réduisant le déficit budgétaire. Ainsi, il a récemment décidé d'un objectif ambitieux: réduire le déficit public à 3,6% du produit intérieur brut, contre 4,1% comme initialement prévu.

Ces décisions semblent avoir convaincu les agences de notation de la bonne santé fiscale de la Belgique. En juin dernier, l'agence Moody's annonçait qu'elle laissait la note de la Belgique inchangée, mais que ceci pourrait changer si l'impasse politique actuelle n'est pas résolue rapidement.

- Pour une information plus détaillée, voir CAYROL A., Les agences de notation financière, novembre 2010, Réseau Financement Alternatif.
- Les cinq domaines sont: l'efficacité institutionnelle et les risques politiques, la structure économique et la possibilité de croissance du pays, la liquidité externe et la position internationale d'investissement, la performance et la flexibilité fiscale ainsi que la charge de la dette (politique budgétaire) et la flexibilité monétaire et de financement.

DONNEZ DU SENS À VOTRE ARGENT

PRÊT À PLACER UNE PARTIE DE VOTRE ARGENT DANS DES PROJETS À PLUS-VALUE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE OU CULTURELLE? FAITES VOTRE CHOIX.

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE COLLECTIF



Investissez chez un financier solidaire

Vous confiez votre argent à d'autres organismes financiers éthiques qui, à leur tour, l'investissent dans les projets à plus-value sociale, environnementale ou culturelle.

COOPÉRATIVES*

Alterfin (www.alterfin.be): finance des institutions de microfinance et des associations de petits producteurs liés au commerce équitable dans le Sud.

Crédal (www.credal.be): finance des projets, des entreprises belges d'économie sociale ou actives dans la lutte contre l'exclusion et octroie des microcrédits en Belgique.

Eltys (www.eltys.org): investit dans des projets de petite et moyenne taille respectant une charte éthique sociale, écologique et économique.

Incofin (www.incofin.be): finance des petites entreprises dans les pays en développement et en transition via des institutions de microfinance durables.

Oikocredit-be (www.oikocredit.be): finance des projets solidaires dans les pays en voie de développement.

ASBL

L'Aube, La Bouée, Les Ecus Baladeurs, La Fourmi Solidaire, Le Pivot financent des associations belges à visée locale.

BANQUES

Compte d'épargne Triodos (www.triodos.be): investit dans l'environnement (40%), l'économie sociale (23%), la culture et le non-marchand (35%) et dans d'autres secteurs durables (2%).

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE DIRECT



Investissez dans le projet qui vous importe

Vous choisissez directement l'entreprise, la banque ou le projet dans lequel vous investissez, pour soutenir une économie sociale et respectueuse de l'environnement.

COOPÉRATIVES* ET ASBL

Emissions Zéro (www.emissions-zero.be): [parts] investit dans la production d'énergie renouvelable.

Espace Kegeljan (www.espacekegeljan.be): [parts] s'occupe de l'éco- et la biorénovation d'un bâtiment à Namur destiné à héberger des associations.

Lucéole (www.luceole.be): [parts] réalise des investissements durables dans le domaine des énergies renouvelables à Habay.

Oxfam-Solidarité (www.oxfam-sol.be): [obligations] se bat pour une autre mondialisation: celle de la solidarité entre les peuples.

Les Tournières (www.lestournieres.be): [parts] réhabilite des bâtiments dans la région de Liège pour en faire des habitations sociales ou les louer à des associations.

BANQUES

Banque Triodos (www.triodos.be): [certificats d'action] investit dans le capital de la banque Triodos.

* Il existe d'autres coopératives qui émettent des parts de coopérateur mais la loi exige qu'elles soient agréées par le Conseil national de la coopération pour qu'un appel public à l'épargne soit autorisé. Le dividende des coopératives agréées varie entre 0 et 6%. Le montant minimum à investir dépend du produit. Pour les coopératives présentées, il varie entre 60 et 500 €.

PARTAGE SOLIDAIRE



Soutenez une association

Vous placez votre argent dans des produits financiers qui investissent dans des entreprises éthiques cotées en Bourse. Le Réseau Financement Alternatif se charge de reverser une partie des bénéfices réalisés sur le produit à une association bénéficiaire de votre choix**. Plus vous investissez, plus l'association reçoit de l'argent!

COMPTES D'ÉPARGNE

Compte d'épargne Cigale de BNP Paribas Fortis (www.bnpparibasfortis.be): investit 25% dans des projets à plus-value sociale et 75% dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 0,23% de l'encours à une association au choix de l'épargnant**. Celui-ci, en outre, peut également lui céder ses propres intérêts.

FONDS DE PLACEMENT

AlterVision Balance Europe (www.bnpparibasfortis.be): investit dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 60% des droits d'entrée à une association au choix de l'épargnant**.

Evangelion (www.degroof.be): investit dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 60% des droits d'entrée à la Fondation Saint-Paul.

Triodos Sustainable Bond Fund, Triodos Sustainable Equity Fund, Triodos Sustainable Pioneer Fund, Triodos Sustainable Mixed Fund (www.triodos.be): investit dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 40% des droits d'entrée à une association au choix de l'épargnant**.

**Depuis plus de 20 ans, le Réseau Financement Alternatif (RFA) soutient des associations grâce aux mécanismes du partage solidaire. L'association est à choisir parmi les 90 membres du Réseau Financement Alternatif, actifs dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la paix et les droits de l'homme, les relations Nord-Sud... La liste de nos membres est disponible sur www.financite.be (rubrique rechercher / membres RFA).

Retrouvez l'ensemble des produits éthiques et solidaires sur www.financite.be.

Et aussi toute l'actualité de la finance responsable et solidaire, des analyses d'éducation financière, des jeux pour mieux comprendre la finance, mais aussi des vidéos, des témoignages, ... Grâce à sa bibliothèque en ligne, [financite.be](http://www.financite.be) est également devenu une référence en matière d'ouvrages et de réflexion sur la finance responsable et solidaire. Près de 3 000 documents sur la finance y sont accessibles en quelques clics.



Investisseur solidaire? Dites-le à vos amis! [Financité](http://www.financite.be)

[Financité](http://www.financite.be) Besoin de plus d'infos? Consultez www.financite.be



Trader repenti

Décriés par tous pendant la crise, les *traders* continuent de susciter la polémique. Robert Thys, 40 ans d'expérience internationale dans le monde financier et ancien *trader* pour la banque américaine J.P.Morgan revient sur l'origine, l'évolution, et les dérives de ce métier.

VIDÉO SUR financite.be

Robert Thys

En bref

- Au départ, le *trader* était un commercial comme un autre.
- Mais les banques commerciales ont mué en banques d'investissement.
- Il faut limiter les positions risque des banques avant de s'attaquer aux bonus des *traders*.

Entretien réalisé par THIBAUT MONNIER

FINANCité: Le trading, c'est quoi?

Littéralement, *to trade* signifie faire du commerce. Le *trading*, c'est de l'achat et de la vente de pommes de terre. Ou la vente de pommes de terre et son rachat ultérieur. Ce n'est que ça, mais c'est devenu extrêmement compliqué, car l'algèbre financière et les programmes informatiques permettent d'effectuer des opérations toujours plus importantes et de façon toujours plus rapide.

Comment êtes-vous devenu trader?

En sortant de l'Université libre de Bruxelles, j'avais un appétit féroce pour la finance. Mon diplôme de droit en poche, j'ai visité une demi-douzaine de banques à Bruxelles. J'ai choisi celle qui payait le mieux, à savoir la banque américaine (J.P.Morgan). Mon patron a vite remarqué que je pouvais être plus utile et ma fonction a évolué vers le *trading*, que j'ai exercé pendant une dizaine d'années.



Le métier de trader a-t-il toujours existé?

Non, en tout cas pas sous sa forme actuelle. Il y a cent ans, les intermédiaires financiers, les agents de change, ne travaillaient que dans le marché des actions. La banque le faisait un peu pour ses clients, mais pas pour elle-même. Tout cela a changé avec la dérégulation qu'on a connue ces 20 dernières années. Les agents de change ont perdu le monopole de l'intermédiation financière en Bourse. Les banques ont commencé à faire ce métier et à s'intéresser à tout ce en quoi elles pouvaient investir. Petit à petit, les banques sont devenues de plus en plus libres et, grâce à la financiarisation de l'économie, elles ont commencé à parier à la hausse ou à la baisse sur à peu près tout et n'importe quoi.

Sur tout et n'importe quoi?

Tous les produits pour lesquels on peut prendre des positions risquées sont intéressants pour les *traders* et le monde bancaire



en a inventé de plus en plus. Plus le risque est grand, plus le gain l'est potentiellement, mais plus la perte l'est potentiellement aussi. L'or, les métaux, les matières premières, les produits dérivés, les produits alimentaires sont autant de *jackpots* potentiels pour les *traders*.

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce travail?

Il faut avoir le sens du marché, être informé constamment de son évolution, avoir confiance en soi, être très réactif et garder son sang-froid. Il faut aussi et surtout être capable de se couper un bras quand on a fait fausse route plutôt que de s'entêter et risquer de perdre plus encore.

Quelles sont les dérives liées à ce métier?

On en veut toujours plus. Lorsque vous gagnez 200 000 euros par mois à 25 ans, il est difficile de ne pas vouloir en gagner 500 000 à 26 ans. Cet appât du gain engendre des comportements irresponsables et pousse les *traders* à prendre toujours plus de risques et à mettre indirectement nos économies en danger.

Selon vous, la réduction du bonus des traders n'est pas prioritaire. Expliquez-nous.

Le bonus des *traders* est un pourcentage de leurs profits. Leurs profits ne résultent que d'une seule chose: des prises de risque qu'ils ont pu faire pour le compte de leur banque. Réglementer les bonus tout en permettant aux banques de prendre des risques démesurés par rapport à leur potentiel ou par rapport à l'éthique est donc absurde.

Les banques peuvent-elles tout se permettre?

Le grand problème qu'on a rencontré durant cette crise est que le lobby financier a réussi à imposer ses vues en matière d'autorégulation. Après la crise de 1929, les États-Unis avaient vu naître le Glass Steagall Act qui séparait radicalement les banques de dépôt des banques d'investissement. C'était une très bonne mesure qui impliquait les pouvoirs publics dans les processus de décision sur le plan financier. Mais le législateur a fini par considérer que les financiers connaissaient bien leur matière et qu'ils étaient capables de gérer leurs affaires entre eux. C'est intéressant de dire au contrôlé de se contrôler lui-même! Ce glissement de pouvoir est à l'origine de la crise actuelle.

Le recherche effrénée du profit par les banques pousse les traders à prendre toujours plus de risques.

Quel rôle la finance responsable peut-elle jouer?

On a tendance à croire en Belgique que les SICAV (NDLR: Société d'investissement à capital variable) sont des placements sûrs et propres mais ce ne sont rien d'autre que des boîtes. Tant qu'on ne sait pas ce qu'il y a dans la SICAV, on ne sait pas ce qu'il y a dans la boîte. Il y a même des fonds d'investissement qui se spécialisent dans la finance non éthique en achetant des parts dans l'industrie de l'armement, du tabac, etc. Il est évident que si on veut avoir une influence positive sur le monde, il faut participer à une finance plus responsable et plus solidaire.

Comment encourager cette démarche?

Dès lors que les produits financiers deviendraient plus propres, on évoluerait dans la bonne direction. Mais les banques ne feront pas ce pas d'elles-mêmes, il faut pouvoir les y contraindre. C'est pourquoi des instruments légaux – et un contre-lobby – doivent être mis en place pour obtenir des résultats.

D'autres idées?

Vendre la taxe Tobin (NDLR: la taxe Tobin, suggérée en 1972 par James Tobin, vise à taxer les transactions monétaires internationales afin d'enrayer la spéculation; le taux proposé varie entre 0,01% et 0,05%) devrait être une chose très facile. Qu'on ne me dise pas qu'une telle taxe sur les transactions internationales va flanquer l'industrie financière en l'air! Dire une chose pareille, c'est profondément honteux! Par contre, je reproche à la procédure actuelle qu'on n'ait pas encore déterminé ce qu'on allait faire de l'argent qu'on peut lever, qui va le faire et comment. Le dossier n'est pas suffisamment ficelé, mais il est plus important que jamais.

